

ANNONCE TRANSMISE
AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE - PROCÉDURE ADAPTÉE
DATE D'ÉMISSION : 25/06/2019 - 16:32

CONTENU DE VOTRE AVIS

NB : cet aperçu ne reflète que votre saisie.

Les organes de publication se réservent la possibilité de remettre en forme l'annonce définitive en fonction des impératifs d'édition.

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Ville de Mont Saint Aignan

Correspondant : Mme Manon FARCY, Chargée de la Commande publique et des achats, 59 rue louis Pasteur - BP 128, 76134 Mont saint aignan cedex, tél. : 02 35 14 30 16, courriel : Manon.farcy@montsaintaignan.fr,
adresse internet du profil acheteur : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp>

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :

- Services généraux des administrations publiques

Objet du marché : Le marché a a pour objet l'impression des supports de communication de la mairie de Mont-Saint-Aignan.

Catégorie de services : 7

Classification CPV (Vocabulaire Commun des Marchés) :

- Objet principal : 79810000
- Objets complémentaires : 79823000

Lieu d'exécution et de livraison : Mont saint aignan, 76130 Mont saint aignan

Code NUTS : FRD22

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC.

L'avis implique l'établissement d'un accord-cadre avec plusieurs opérateurs

Nombre maximal de participants à l'accord cadre envisagé : 3

Durée de l'accord-cadre : 4 an(s)

- Valeur estimée (HT) : 220000 euros (Euros)

Caractéristiques principales :

- Des variantes seront-elles prises en compte : non
- Il s'agit d'un accord-cadre multi-attributaires conclu avec 3 titulaires. L'accord-cadre sans minimum et avec un maximum de 220 000 euro(s) HT est passé en application des articles R.2162-2 et suivants du Code de la Commande Publique. Il donnera lieu à la conclusion de marchés subséquents à chaque survenance du besoin. Le marché est conclu pour une période initiale de 1 an à compter de la date de notification au titulaire. Le

marché peut ensuite être reconduit 3 fois par période successive de 1 an pour une durée maximale de validité de 4 ans. La reconduction est considérée comme tacite. Le silence gardé par la Ville reconduit automatiquement le marché.

- Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : Tout est précisé dans le CCTP.
- Valeur estimée (HT) : 220000 euros (Euros)
- Nombre de reconductions éventuelles : 3

Prestations divisées en lots : non

Durée du marché ou délai d'exécution : 12 mois à compter de la notification du marché

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro

Conditions de participation :

• Critères de sélection des candidatures : Cette sélection sera effectuée dans les conditions prévues à l'article R2142-1 et suivant du CCP. Sont éliminées les candidatures qui ne présentent pas les capacités et garanties professionnelles et financières suffisantes au regard de l'objet du marché public et de ses conditions d'exécution. Les offres irrégulières, inappropriées ou inacceptables sont éliminées. Toutefois, la ville de Mont Saint Aignan peut autoriser tous les soumissionnaires concernés à régulariser les offres irrégulières dans un délai approprié, à condition qu'elles ne soient pas anormalement basses.

Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s) : Aucune condition particulière exigée

Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s) : Aucune condition particulière exigée

Marché réservé : Non

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45, 46 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015.
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212-5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : OUI.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Type de procédure : Procédure adaptée

Date limite de réception des offres : 19 juillet 2019 à 16 h 00

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2019-24

Date d'envoi du présent avis à la publication : 25 juin 2019

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus : Mme Manon FARCY , Ville de Mont Saint Aignan, 59 rue Louis Pasteur - BP 128, 76134 Mont saint aignan cedex

Adresse à laquelle les offres/candidatures/projets/demandes de participation doivent être envoyés : Mlle Manon FARCY , Ville de Mont Saint Aignan, 134, rue Louis Pasteur - BP 128 Bureau 217, 76134 Mont saint aignan, tél. : 02 35 04 30 16, courriel : Manon.farcy@montsaintaignan.fr

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Rouen, BP 500, 76005 Rouen cedex 2, tél. : 02 32 08 12 70, télécopieur : 02 32 08 12 71, courriel : Grefte.ta-rouen@juradm.fr

DONNÉES NON PUBLIABLES À DESTINATION DES SUPPORTS DE DIFFUSION

Référence de l'annonce dans le module de publication : **3414533**

SUPPORTS DE PUBLICATION CHOISIS POUR CETTE ANNONCE

Votre annonce sera publiée comme suit :

Profil d'acheteur Publication intégrale

BOAMP Publication intégrale

Département : 76 - Seine-Maritime

DONNÉES DE FACTURATION

Libellé de la facture :

Ville de mont saint aignan 59 rue louis Pasteur - BP 128
76134 - Mont saint aignan cedex

Adresse d'expédition :

-